



# Ecoles fermées, déplacements limités: les annonces de Macron

Paris, 31 mars 2021 (AFP) -

Fermeture des écoles à partir de la semaine prochaine, toute la France métropolitaine en semi-confinement ou encore nouvelles places en réanimation dans les hôpitaux : le président Emmanuel Macron a annoncé mercredi de nouvelles mesures pour un "3e effort" face à l'épidémie de Covid-19.

Vacances scolaires unifiées A partir du 12 avril, "nous allons fermer durant 3 semaines les crèches, les écoles, les collèges et les lycées", a affirmé le chef de l'Etat. Les vacances scolaires de printemps seront ainsi unifiées sur tout le territoire français. La semaine du 5 au 12 avril, "les cours pour les écoles, collèges et lycées se feront à la maison", a-t-il précisé. La rentrée aura lieu "pour tous le 26 avril, physiquement pour les maternelles et les primaires à distance pour les collèges et les lycées. Le 3 mai les collégiens et les lycéens pourront retrouver physiquement leurs établissements."

Quatre semaines de déplacements limités dans toute la France "Les règles qui sont en vigueur dans les 19 départements en vigilance renforcée (...) seront étendues à tout le territoire métropolitain ce samedi soir et pour 4 semaines", a annoncé le président. Ces mesures, déjà appliquées en Ile-de-France, dans les Hauts-de-France, dans l'Aube, la Nièvre, le Rhône, les Alpes-Maritimes, la Seine-Maritime et l'Eure, comportent la fermeture de certains commerces et l'interdiction de se déplacer à plus de 10 km, sauf dans certaines conditions permettant d'aller jusqu'à 30 km de chez soi. Le couvre-feu à 19 heures est maintenu.

Tolérance à Pâques "Qui souhaite changer de région pour aller s'isoler pourra le faire durant ce week-end de Pâques", a assuré M. Macron. Cette tolérance "s'achève lundi soir", a ensuite précisé le ministère de l'Intérieur, ajoutant qu'elle "ne concerne que les déplacements en journée, pour aller passer les prochaines semaines dans un lieu de son choix. Pas le respect du couvre feu, l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique, des fêtes clandestines etc."

Emmanuel Macron a aussi indiqué que "les Françaises et les Français de l'étranger qui veulent rentrer en France pourront aussi le faire à tout moment".

Accélération de la vaccination La vaccination contre le Covid-19 sera élargie à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans le 16 avril, puis à toutes celles de plus de 50 ans le 15 mai. "Un numéro spécial sera mis à disposition pour prendre un rendez-vous", a-t-il précisé. "A partir de la mi-juin, les rendez-vous seront ouverts à l'ensemble des Françaises et des Français de moins de 50 ans", a ajouté le chef de l'Etat.

Plus de 10.000 lits en réa Après avoir remercié le personnel soignant, le président a annoncé l'augmentation des lits en réanimation. "Je veux ici remercier les étudiants en médecine, les retraités, le service de santé des armées tous les volontaires de la réserve sanitaire, tous seront mobilisés de manière accrue pour porter dans les prochains jours, notre capacité à un peu plus de 10.000 lits", contre 7.665 actuellement, a-t-il assuré.

Le télétravail systématisé Pour empêcher la propagation du virus, "le télétravail sera systématisé et j'appelle tous les travailleurs et tous les employeurs à y avoir recours, à chaque fois qu'ils le peuvent", a déclaré le chef de l'Etat. Etudiants: une journée à la fac par semaine Les étudiants pourront se rendre à l'université une journée par semaine "pour ceux qui le souhaitent continuer durant toute cette période, se rendre à l'université", a souligné le président. La solution retenue est "la plus adaptée pour freiner le virus, tout en préservant l'éducation et donc l'avenir de nos enfants", a-t-il ajouté.

Réouverture mi-mai des lieux de culture et des terrasses "Dès la mi-mai, nous recommencerons à ouvrir avec des règles strictes certains lieux de culture", a expliqué le chef de l'Etat. "Nous autoriserons sous conditions l'ouverture de terrasses et nous allons bâtir entre la mi-mai et le début de l'été, un calendrier de réouverture progressive pour la culture, le sport, les loisirs, l'événementiel et nos cafés et restaurants".

Entreprises: dispositifs prolongés "Comme depuis un an, l'accompagnement économique et social sera au rendez-vous", a assuré M. Macron. "Les parents qui devront garder leurs enfants et ne peuvent pas télétravailler auront droit au chômage partiel, et pour les salariés et les commerçants, les indépendants, les entrepreneurs et les





PAYS :France  
SURFACE :108 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 31 mars 2021 - Edition Fil Gen

entreprises, tous les dispositifs actuellement en vigueur seront prolongés", a-t-il détaillé.  
bur-arz/cs/dlm

Afp le 31 mars 21 à 21 32.

